

PREPARER LE TEST ORAL ET LE TEST DE PRODUCTION ECRITE DE FRANCAIS OU DE NEERLANDAIS ARTICLE 12 DE SELOR

PUBLIC-CIBLE

Tous les dirigeants des services publics fédéraux qui souhaitent passer les tests linguistiques de français ou de néerlandais portant sur l'article 12.

CONNAISSANCE PRÉALABLE RECOMMANDÉE

Avoir un niveau intermédiaire (B1) de connaissance de la langue cible (à déterminer par l'IFA). Nous conseillons aux candidats qui n'ont pas le niveau requis de suivre la formation " Français sur le lieu de travail ".

LES BÉNÉFICES DE CETTE FORMATION POUR VOTRE ORGANISATION

L'organisation dispose de dirigeants pourvus du certificat linguistique officiel.

A L'ISSUE DE LA FORMATION, VOUS SEREZ CAPABLE DE

en termes d'expression orale

- vous présenter et présenter vos tâches professionnelles, votre carrière, votre organisation, votre service, les points forts et les points faibles de votre service, ...
- identifier vos points forts et vos points faibles en expression orale dans la langue-cible
- comprendre les erreurs que vous commettez et y remédier

en termes d'expression écrite

- produire un texte écrit dans la langue-cible (mail, note, lettre, rapport, ...)
- identifier vos points forts et vos points faibles en expression écrite dans la langue-cible
- comprendre les erreurs que vous commettez et y remédier

MÉTHODOLOGIE

Pour structurer votre apprentissage, nous vous proposons

en termes d'expression orale

- des explications sur le contenu du test oral art.14 de Selor
- des exercices de conversation (interaction)
- des exercices de présentation orale (production, avec préparation écrite)
- un encadrement et un suivi individuels
- une simulation de test à la fin de la session

en termes d'expression écrite

- des explications sur le contenu du test de production écrite art.14 de Selor
- des exercices de production écrite à distance
- un encadrement et un suivi individuels
- auto-apprentissage : révision des difficultés grammaticales et orthographiques, avec exercices et corrigés

MODALITÉS PRATIQUES

Durée

- 1 demi-journée: session d'informations de 3h
- 8 demi-journées: cours de 3h en présentiel
- Durant cette période: exercices de production écrite à distance
- 1 demi-journée: session d'évaluation de 3h

Dates

Du 5 au 23 août 2013, 3h par jour sauf le mercredi et les 15 et 16 août